

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Nos conditions générales de vente sont réputées être admises par notre client, même au cas où elles seraient en contradiction avec ses propres conditions générales ou particulières d'achat.

Les marchandises sont toujours transportées aux risques et périls et à charge de l'acheteur, sans importance aucune par qui le transport est effectué et par quel ordre.

Les factures sont payables au comptant et sans escompte à Agence F, Route de Blegny, 1C, 4670 Mortier, par virement sur notre compte bancaire mentionné sur la facture. En cas de non-paiement d'une facture à son échéance, le montant total de cette facture ou le restant dû sera de plein droit immédiatement exigible pour sa totalité et sans mise en demeure préalable et portera un intérêt contractuel de 12% l'an. Il sera également augmenté de 15% avec un minimum de 75 € à titre d'indemnité forfaitaire conventionnelle. Outre cet intérêt, toutes les autres factures non échues perdent le bénéfice du terme accordé et seront immédiatement exigibles sans mise en demeure, même si elles font l'objet d'une traite non échue.

En cas de non-respect par le client du bon de commande qu'il a accepté, il devient redevable d'une indemnité de crédit équivalent à 30% du montant de la commande.

Toute contestation de nos factures, pour être recevable, doit nous parvenir par écrit recommandé dans un délai de 8 jours maximum à compter à partir de la date de facturation. A défaut de ce faire, elle sera considérée comme nulle et non avenue.

En dérogation de l'article 1583 C.C., Agence F reste propriétaire des produits vendus ou des prestations effectuées jusqu'au jour du paiement total. En cas de non-paiement, l'acheteur autorise le vendeur à reprendre le matériel où qu'il puisse se trouver ou à faire cesser une campagne de diffusion ou site internet à chaque moment, ou à revendre ou céder à un tiers les commandes reçues dans le cadre des prestations effectuées.

Sauf accord préalable, Agence F n'est pas tenue de conserver les fichiers, compositions, esquisses, photos, ainsi que tout autre objet lui sont confiés.

Toute taxe et tout droit d'auteur inhérent au produit facturé est à charge du client.

En cas de litige ou de contestation, quel que soit l'endroit où le contrat est né ou doit être exécuté, seuls les tribunaux de notre juridiction sont compétents.